



Le journal du 10^e
arrondissement

n° 34

printemps-été
2003

1,5 •

Infos locales

SRAS ou RAS au commissariat
Le point sur les projets
d'aménagement
Et vous la voulez comment
(la République) ?

Histoire

La nature des rues

Guide pratique

Bonnes adresses
Spectacles
Agenda

Un numéro très très... nature



Photo : Marie BABEY



Jean Mangenot, avec l'équipe de La Gazette, en décembre 94.

Le vendredi 25 avril 2003, avait lieu au Père-Lachaise, la cérémonie funéraire en l'honneur de Jean Mangenot.

Jeannine Christophe a lu, au nom des associations, un bref hommage :

« [...] Au nom de tous, présents et absents, je salue la mémoire de notre ami Jean, si impliqué dans notre milieu associatif, dans *La Gazette du Canal*, dont il fut l'un des membres fondateurs, à la FCPE, et surtout aux Récollets ; président de l'association ViVRe pour la défense du Jardin Villemin, qu'il aurait tant voulu appeler "Jardin des Récollets", il s'est battu ardemment pour que cet espace vert ne soit pas livré à la pioche des promoteurs

immobiliers ; ensuite, il a été de tous les combats pour le Couvent, et en a donné l'élan. Il a pu avoir la satisfaction que sa lutte aboutisse enfin, puisque aujourd'hui le Couvent des Récollets, restauré, réhabilité, flambant neuf, va devenir ce qu'il souhaitait : le "monument phare du 10^e".

Adieu à toi, Jean, l'associatif, l'habitant militant du 10^e, l'historien passionné, le linguiste, le latiniste érudit, l'humaniste littéraire, toutes ces qualités qui ressortaient de ton passé de professeur agrégé en lettres classiques. Je pourrais ainsi te trouver beaucoup de qualificatifs tout à ton honneur, mais j'arrête là, car je préfère dire : adieu à l'ami. »

Éditorial

Quand on écoute le monde au travers des médias, surtout ces derniers temps, on ne peut s'empêcher de repenser à ces dimanches de Pâques, où une marmaille surexcitée envahit les jardins à la recherche d'œufs souvent grossièrement dissimulés. Les petits, surtout autour de 3 ans, courent ici et là, suivant sans réfléchir les injonctions d'adultes ou de parents facétieux, qui finissent par leur montrer au bout d'un moment ce qu'ils ont sous les yeux et qu'ils ne voient même pas dans leur éternement.

En observant les journalistes courir ensemble après les mêmes chiffons rouges, parfois agités par quelques cyniques, et toute la société suivre, passant d'un sujet à l'autre sans jamais souffler et oubliant au fur et à mesure les infos de la veille, on se demande si ce qui compte, c'est l'information, où plutôt le fait qu'elle nous fait tous communier dans la même émotion ou la même angoisse. Et La Gazette, est-ce qu'elle dit autre chose, elle ?

La Gazette du Canal (association loi 1901)
16, rue des Deux-Gares 75010 Paris
lagazetteducanal@free.fr
<http://lagazetteducanal.free.fr/>

Numéro 34 (Printemps-été 2003) - Tirage : 1 200 ex.
Dépôt légal à parution
N° commission paritaire : 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

Comité de rédaction :
Jean-Michel Berthier, Marie-Hélène Cayla,
Jeannine Christophe, Anne-Marie Couic,
Sylvain Gautier, Sohini Gogel, Alain Jouffroy,
Marie Lanfranchi, Hervé Latapie, Emmanuel Loiret,
Gérald Masnada, Jean Marandon,
Annie Palumbo-Meunier,
Benoît Pastisson, Jean-François Pierre.
Maquette : Jean-Michel Berthier,
Sohini Gogel, Sylvain Gautier
Dessins : Sylvain Gautier

Corrections : Jeannine & Jacques Christophe
Photo de couverture : Marie Baby
(que nous remercions de son aimable autorisation)

SRAS dans le 10^e

Vent de panique au commissariat de la rue Louis-Blanc, dans la nuit du 10 avril. Vers 3h30 du matin, un adolescent de 14 ans d'origine chinoise, qu'une patrouille avait repéré un peu plus tôt traînant en jean et tee-shirt dans le froid et ramené au commissariat, se met à tousser. Les policiers de garde, soupçonnant un cas de pneumonie atypique, évacuent le bâtiment et se retrouvent à attendre sur le trottoir le reste de la nuit (est-ce bien raisonnable, de nos jours ?) les résultats de l'auscultation et la désinfection du commissariat. Finalement, le pneumologue de l'hôpital Necker, où les pompiers avaient conduit le jeune garçon rend son verdict dans la matinée, après un examen approfondi : l'adolescent n'est porteur d'aucun virus et n'a même pas de fièvre. Les policiers peuvent reprendre possession des lieux, quittes pour la peur. Le commissariat rouvrira finalement au public en fin d'après-midi, après désinfection complète. Le jeune enrhumé, dont il s'avère qu'il est entré illégalement en France, ce qui peut justifier la prudence des policiers, est dirigé vers un foyer pour mineurs.

Le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) s'est-il transformé en SRAS (strictement rien à signaler) sur la main courante ?

La psychose semble gagner aussi les écoles, le moindre soupçon sur la santé d'un jeune asiatique peut générer un début de peur panique. On peut se demander si cette pandémie se caractérise par une dangerosité vraiment exceptionnelle ou si c'est sa gestion médiatique qui l'est. Le virus Ébola, la légionellose ou même certaines épidémies de grippe ou autres semblent avoir été aussi mortelles, sinon plus, et les mesures sanitaires classiques ont toujours permis de les contenir. Dans le cas du SRAS, le côté exceptionnel ne vient-il pas d'une médiatisation immédiate et continue, chaque mort dans le monde venant augmenter le compteur en temps réel et réalimenter l'angoisse ?

La République en danger

Notre pauvre République a du plomb dans l'aile, enfin, disons plutôt qu'elle a le socle qui se délite, pour ne pas dire carrément le fondement qui s'affaisse. La situation est grave, mais comme il n'est pas question de la mettre tout simplement à bas, il va bien falloir la retaper. Non, non, il ne s'agit pas de l'anniversaire du 21 avril (qui s'en soucie, hormis quelques politiciens en mal de programme ?). Nous parlons bien sûr de la statue du même nom située sur la place éponyme. Pas de jaloux, les 3^e, 10^e et 11^e arrondissement seront de la fête (heureusement, car nous n'en avons qu'un gros quart arrière droit).



Bref, la statue va bientôt disparaître sous un échafaudage pour des travaux de restauration qui vont durer environ six mois. Ils concerneront essentiellement le remplacement ou le renforcement des pierres du socle. Mais comme on ne joue pas avec la République (avec le lion de Belfort, on pouvait encore comprendre), il n'est pas question de déplacer la statue.

Faisons le Point (P)

Une convention d'occupation précaire serait en cours de signature entre la ville de Paris et la préfecture de Police. Si le calendrier prévisionnel est respecté, le plan local d'urbanisme sera modifié à l'automne 2004, pour autoriser le changement d'affectation du bâtiment. Des travaux seront alors effectués, pour permettre l'installation provisoire d'une caserne des pompiers vers l'été 2004, (pendant les travaux de modernisation de la caserne Château-Landon). Dans le reste du bâtiment (sur une surface de 1 500 m² et 900 m² de terrasse) devraient être installées temporairement, d'une part, la préfiguration de la maison des associations du 10^e et d'autre part, une ou deux associations à vocation culturelle, qui restent à déterminer.



Photos : JM Berthier

Rectificatif

Dans le précédent numéro de *La Gazette* (n° 32), notre appel au bénévolat ne risquait pas d'aboutir avec l'association AIRES 10, car une coquille s'était glissée dans leur numéro de téléphone.

Voici les coordonnées correctes de l'association :

AIRES 10
Hélène Dureux
Tél. : 01 42 02 82 52
aires10adjointe@compaquet.fr

Nous nous excusons de cette étourderie. Son responsable a été enfermé au pain sec et à l'eau pendant un mois plein, car *La Gazette* ne badine pas avec l'exactitude de ses informations.

« Si tout va bien... »

La Gazette souhaitait faire le point sur l'ensemble des aménagements en cours ou à venir et qui peuvent métamorphoser la vie dans l'arrondissement. Les deux, trois ou quatre-roues à moteur, par leur omniprésence sont perçus par les Parisiens comme un obstacle aux plaisirs de vivre dans la capitale. La Gazette a donc évoqué l'état des travaux en cours avec Charlotte Nenner, l'adjointe du maire du 10^e pour la voirie.

Voici donc les projets d'aménagement en cours et ceux à venir, avec, à chaque fois, la date prévue d'achèvement des travaux, « si tout va bien ».

Les quartiers verts

Parmi les projets phares de la nouvelle majorité parisienne, les quartiers verts sont nombreux. L'objectif est de diminuer la circulation automobile de transit, sécuriser les traversées piétonnes et les carrefours, permettre le déplacement des cyclistes sans danger, et d'une manière générale rendre un peu de vie à des quartiers sinistrés par les excès automobiles. Les premiers résultats se font très nettement sentir pour le tout nouveau quartier vert des Portes. Nous découvrons des rues (du Château-d'Eau et autour) subitement plus calmes.

Pour le futur quartier vert Sainte-Marthe, des propositions ont été faites par la mairie du 10^e, via les conseils de quartier. Rappelons que tout le monde peut

s'exprimer lors des réunions des conseils de quartier, qui sont des réunions d'habitants.

Prochain quartier vert envisagé : Aqueduc.

La rue de Lancry

Voici un parfait exemple de réussite des travaux : rapides,

cahier des charges de France Télécom. Conséquence inattendue : une place de livraison supplémentaire par rapport au plan initial.

Et l'élue, pour qui ce dossier est déjà du passé, dit apprécier l'efficacité des travaux et s'interroge sur la déception des riverains et des habitants du quartier quand la circulation automobile sera rétablie, tant tout un chacun jouit des plaisirs d'un espace libre, tant que durent les travaux...

Un aboutissement longtemps attendu, puisque l'Association de défense de l'îlot Legouvé-Lancry (ADIL) avait déjà proposé sous la mandature Tiberi la création d'un quartier tranquille

et demandé en vain l'élargissement des trottoirs.

Le boulevard de Magenta

L'aménagement prévu est grandiose, mais la réduction du nombre de files de circulation sur la petite partie du boulevard toujours de la compétence préfectorale (voir le numéro précédent de *La Gazette du Canal*) fait toujours l'objet de



Joueurs de boules, rue de Lancry, pendant les travaux.

accueillis avec le sourire et même fréquemment avec enthousiasme, l'élargissement des trottoirs de la rue de Lancry séduit visiblement les passants. Pourtant, au début des travaux, un incident priva de téléphone plusieurs milliers de Parisiens : les ouvriers travaillant à la raboteuse ont sectionné des câbles téléphoniques enfouis au ras du (sous)sol et non à 40 centimètres comme prévu dans le

Photo : Martine Honser



négociations entre la mairie de Paris et la préfecture. Mais malgré la très forte résistance du préfet de police aux désirs des Parisiens, les études fines et dessins de principes tant attendus devraient commencer fin 2003 ou début 2004. Le plan serait de passer des deux fois trois voies actuelles à deux fois deux voies, dont deux pour les transports en commun et les taxis. Les bus seront sur l'un des côtés (celui des gares, pour que la desserte soit plus facile), ce qui permettrait d'installer une ligne de tramway... un beau jour !

Les gares du Nord et de l'Est

L'aménagement des abords de la gare du Nord est l'un des besoins urgents de notre arrondissement, dicit Charlotte Nenner, qui entend créer un parvis devant la gare. En effet, jamais il n'en fut créé, à cause d'une fâcherie entre Hittorff, l'architecte de la gare, et Haussmann. Toutefois, la largeur (ou l'éroitesse) de l'espace devant la gare du Nord limitera les possibilités.

Les travaux devraient commencer courant 2004, « si tout va bien ».

Pour la transformation du parc de stationnement actuel en parvis de la gare de l'Est, les travaux seront menés en liaison avec la

réhabilitation de la gare par la SNCF, l'échéance étant l'arrivée du TGV-Est en 2007. Rien ne presse, la construction européenne n'aura jamais alors qu'un demi-siècle ! Le projet devra englober le terre-plein devant le couvent des Récollets, comme l'a proposé *La Gazette du Canal* dans une question au conseil d'arrondissement.

Une proposition d'aménagement du parvis de la gare du Nord

[...] je verrais bien un peu de verdure, une pièce d'eau, un dallage de qualité et pourquoi pas une ou plusieurs œuvres d'art du XIX^e siècle ou modernes. On pourrait aussi y installer la locomotive du siècle passé que Mme Madeleine Rebérioux voulait placer dans le musée d'Orsay, sans succès. À la gare emblématique du XIX^e siècle répondrait une locomotive, ça aurait de l'allure !

*Extrait d'un article d'Henri Fajé
(La Gazette du Canal, n° 15 - printemps 96)*

La station Barbès-Rochechouart

Après dix ans de travaux, la rénovation de la station Barbès avance, et après dix ans de travaux, devrait aboutir dans moins d'un an, après dix ans de trav... (voir début de phrase). Dix ans de travaux et beaucoup d'énergie déployée, pour après dix ans de travaux pour rénover une station de métro, voir enfin le bout de ces dix ans de travaux. Sans être médisant... (de travaux).

La ligne 38 ligne « mobilien¹ »

Les travaux commenceront-ils en juillet 2003, comme l'espère et l'annonce Charlotte Nenner ? Le projet a été voté au conseil

¹ Lignes de bus réaménagées en site propre dans le but d'accélérer le trafic et d'améliorer considérablement le confort des voyageurs.

d'arrondissement et au Conseil de Paris. Reste les résistances du STIF (Syndicat des transports de l'Île-de-France)...

Ouverture d'espaces verts publics temporaires sur des parcelles en attente de travaux

« À fond pour » s'exclame l'élue. Et de citer l'exemple de la partie « jardin sur rue » devant le micro-square Alban-Satragne : un jardin provisoire. La ville vit, crée ses friches. Des baux précaires peuvent être l'instrument permettant d'ouvrir des espaces temporaires publics. La difficulté reste de convaincre notamment les propriétaires, inquiets quant au caractère temporaire de ces aménagement : les habitants frustrés d'espaces verts publics pourraient rechigner à perdre quelques mètres carrés s'ils s'aperçoivent qu'ils existent...

La place de la République

Et pour « la place la plus polluée de Paris », que pouvons-nous espérer ? Aucun projet n'est envisagé. Conclusion : tout reste à faire ! Voyez la proposition des habitants pour le PLU et le concours de jardins publics lancé par *La Gazette* « La place de la République, très bientôt ? » en page 6.

Sylvain Gautier

**Comités de rédaction
mensuels de
*La Gazette du Canal***

**tous les premiers
mercredis du mois
à 20 h 30**

**Espace Jemmapes
116, quai de Jemmapes**

**Renseignements au :
01 40 38 44 93**

La nature, sans la nature

Les Parisiens sont des gens compliqués. Ils veulent de la nature, des espaces verts, des oiseaux, des fleurs...

Mais est-ce la nature ? En France on considère qu'il n'existe plus de nature vraiment sauvage. Les responsables des forêts nationales s'efforcent de la reconstituer en isolant des parcelles rendues inaccessibles aux hommes. L'homme n'a jamais trop aimé cette nature livrée à elle-même. Depuis plus de 3 000 ans de civilisation de l'homme, la construction des villes a pour but de le mettre à l'abri de cette nature menaçante. Alors la nature en plein Paris...

Et d'ailleurs, la nature, qui en voudrait ?

Ce que les Parisiens veulent, c'est quelques oiseaux, de jolies fleurs, un peu d'herbe et pas de pluie. Des oiseaux sans les insectes (ça mange des insectes les oiseaux généralement, pas de la baguette), des roses sans épines, et de l'herbe sans les vers de terre. Une nature sage et policée. Une nature civilisée.

Plus l'homme se civilise, plus il s'éloigne de la nature. Face à la logique de celle-ci, celui-là a su imposer sa logique, celle de la civilisation. L'opposition va jusqu'au combat. Ayant doté l'homme de tout, la civilisation s'emploie à déverser ses « externalités négatives » (ses déchets quoi) vers la nature. Le problème, c'est que si la nature peut se passer de l'homme, l'homme ne peut pas se passer de la nature. Mais ce qu'il veut, c'est l'assujettir ; l'homme comme maître et la nature comme serviteur. Jusqu'à l'infantiliser. La nature parisienne en somme.



Vol au-dessus du canal Saint-Martin



Passionné d'ornithologie, « compteur d'oiseaux » le week-end, Frédéric Malher¹ évoque la richesse en la matière des abords du canal et l'adaptation des espèces au milieu urbain.

« Ils sont comme nous, ils s'adaptent », affirme, à propos des oiseaux, ce professeur de collège, ornithologue averti. Il pratique le comptage des oiseaux, une fois par semaine entre la Porte de Pantin et Bastille, repérant les espèces à leur chant. Sur son parcours, le canal Saint-Martin. Même les pigeons n'échappent pas à sa sagacité, « on trouve trois espèces de pigeons le long du canal », précise-t-il. Au pigeon classique, s'ajoutent le colombin qui, à Paris, squatte les sommets des immeubles et, fait qui étonne les gens du Sud-Ouest, on peut y voir des pigeons ramiers, autrement dit les fameuses palombes du Médoc.

Et les moineaux parisiens dont *Le Figaro* dans son édition du 12-13 avril annonce la disparition progressive, qu'en est-il ? Frédéric Malher confirme que la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Centre ornithologique Île-de-France (Corif)², alertés, ont lancé une enquête conjointe sur ce phénomène constaté dans toutes les capitales européennes, en particulier à Londres. Un premier comptage des piafs a été effectué et sera renouvelé deux fois par an. Pourtant cette décroissance n'est pas récente, elle aurait commencé voici une cinquantaine d'années. « Plus les villes sont propres, moins il y a de moineaux », ajoute l'ornithologue. Paradoxe ? Pas vraiment, départ des chevaux de Paris, donc absence de ce crottin qui faisait les délices des

moineaux et moins de fissures sur les façades d'immeubles, favorables à la nidification... « Il y a toujours eu plus de moineaux dans les quartiers populaires que dans les quartiers bourgeois », insiste-t-il. Une hypothèse nouvelle mettrait en cause l'utilisation du carburant sans plomb. En effet, si les adultes se nourrissent d'un peu tout, les jeunes ont besoin de pucerons pour se développer. Or l'essence sans plomb contiendrait un additif fatal à ces insectes. Il illustre ses propos sur l'adaptation des espèces à la ville en datant l'arrivée des mésanges en milieu urbain du début du XIX^e siècle, celle des merles, un oiseau des forêts, remonte à l'aube du XX^e siècle.

Depuis plusieurs dizaines d'années, pies et corneilles prennent leurs quartiers dans nos squares... À cela, diverses causes, bien difficiles à déterminer mais sur lesquelles les spécialistes travaillent. « Savez-vous, qu'en Angleterre, le rouge-queue noir, hôte traditionnel des falaises, s'est installé dans les villes après les bombardements de 1940 ? », interroge Frédéric Malher. Comme quoi, le malheur des uns...

Revenons au canal, le professeur a observé des mésanges, la bleue et la charbonnière. « En hiver, enfants ou adultes peuvent s'initier à l'ornithologie³, en commençant par repérer les mésanges faciles à reconnaître et fréquentes dans le

square Villemin », suggère-t-il. Mais, sur le canal comme ailleurs, l'été arrive et les mouettes, nombreuses l'hiver, sont parties. Autres oiseaux aquatiques du canal : quelques goélands, et même un cormoran.

Terminons par le carnet rose : des canetons colverts sont nés le 31 mars à Jaurès. Et un événement, la présence d'une bergeronnette des ruisseaux, au ventre jaune, loin des montagnes et des ruisseaux, son cadre de vie habituel, sur les bords du canal, où elle vit, seule, depuis février. Souhaitons-lui de rencontrer un compagnon attentif.

Jocelyne Fonlupt

¹ Frédéric Malher anime un site internet « Vive l'ornitho » : <http://ourworld.compuserve.com/homepages/fredmalher/page2.html>

² LPO Île-de-France :
136, rue Falguière, BP 944,
75515 Paris cedex 15.
Tél. 01 53 58 58 38.
<http://ile-de-France.lpo.fr>

Centre ornithologique d'Île-de-France (Corif) : 18, rue Alexis-Lepère, 93100 Montreuil.
Tél. 01 48 51 92 00.
<http://perso.club-internet.fr/corif>

³ Des sorties découvertes ornithologiques sont organisées par de nombreuses associations, on trouvera des liens intéressants sur les sites de la LPO et du Corif. Signalons l'opération initiée par ce dernier au cours des week-ends des 14-15 et 21-22 juin pour observer les faucons de Notre-dame, à partir du square Jean-XXIII.

Les arbres, la pollution et le 10^e

Le milieu urbain, les villes, notre arrondissement sont autant d'espaces représentatifs du fait que tout ou presque n'est pas d'origine naturelle. En effet, tout est détruit, construit, bétonné, tout n'est que voitures et circulations, ce qui aboutit inévitablement à accroître la pollution ambiante et à faire souffrir aussi bien les hommes que les végétaux. Cette situation a d'ailleurs une répercussion à long terme : un arbre qui dépasserait le siècle dans des conditions naturelles de campagne et de jardin, ne le dépasse pas quand il est planté sur les chaussées.

Actuellement à Paris, environ 92 000 arbres bordent rues et avenues. La majorité des arbres utilisés pour résister à la pollution sont issus d'essences communes comme le platane, le tilleul, l'érable, le sophora et le maronnier. Pour que l'essence utilisée soit efficace, les spécialistes évitent d'utiliser des arbres à feuilles persistantes. On notera une exception, celle du

« koelreuteria paniculata » appelé savonnier, car on extrayait du savon de sa pulpe, et observable rue Albert-Camus, au « pyrus calleryana 'Chanticleer' », le poirier à fleur. La diversité des

résister le mieux, il faudrait plus de recul.

L'arbre doit avoir la faculté de s'adapter au climat urbain et à l'espace au sol et au sous-sol qui est très réduit. Ces facteurs là ont une incidence importante sur la croissance des végétaux. L'arbre, est de plus, très sensible à ce qui l'entoure, or en ville, il doit s'adapter à la pollution, à un espace réduit, à la poussière, à la sécheresse, et à l'utilisation de sel de déglacage en hiver. Ce sont aussi les dégradations dont il est l'objet qui influent sur sa durée de vie. L'urine de chiens chargée en ammoniac, le flux de détergents toxiques pour laver les trottoirs sont autant d'éléments qui injurient l'arbre.

Les entretiens d'alignement et l'élagage sont, au-delà du point de vue seulement esthétique, nécessaires pour la sécurité, afin d'éviter toute chute dangereuse. Le bûcheron s'occupe ainsi des arbres de A à Z, cela débute par la plantation, puis l'entretien, le suivi, et enfin l'arrosage tous les 3 mois pendant 4 ans après la plantation.

L'arbre a un rôle primordial, il épure l'air que nous respirons, il contribue également à diminuer l'effet de serre et nous protège contre le soleil. En 2003, seront plantés rue de Metz, des « malus tchonoskii » et Cour des Petites-Écuries, des savonniers.

Sohini Gogel



magnolia, qui résiste bien et qui borde l'avenue de Verdun. Depuis quelques années, le 10^e tente de diversifier ses plantations et d'y apporter de nouvelles essences, ainsi a-t-on vu apparaître des noisetiers de Byzance, des cerisiers japonais, des pommiers et poiriers d'ornement. Cela va du

essences dans un même endroit permet d'amoindrir la prolifération des maladies qui se propagent plus vite sur une même espèce.

Il y a de nombreuses essences différentes, une trentaine dans le 10^e, pourtant, il est encore trop tôt pour déterminer celles qui vont

Se promener dans le 10^e

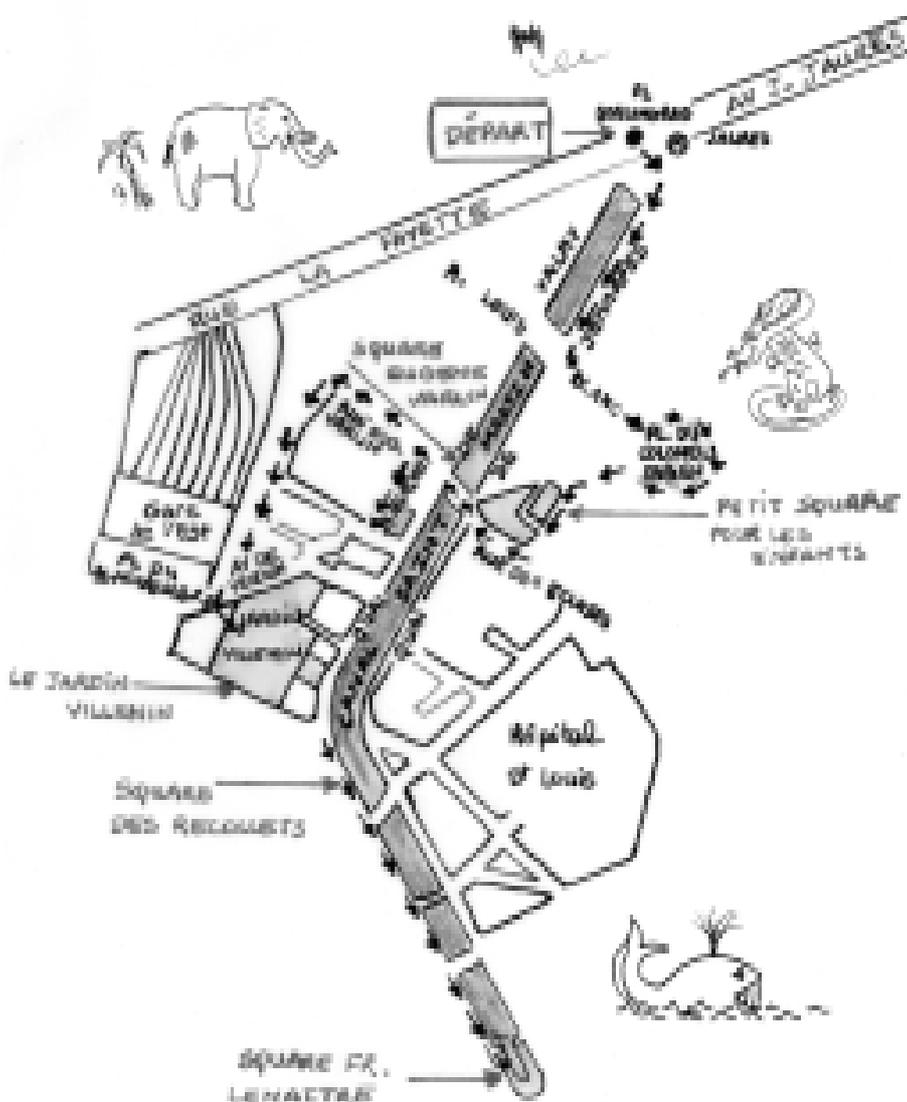
Le 10^e arrondissement est un lieu actif et dense ; à la seconde place parisienne en terme de densité de population. Pourtant, il y fait très bon vivre et c'est un réel plaisir de s'y promener, car au détour d'une ruelle, on découvre de petits espaces verts, qui pour certains sont bien dissimulés. La Gazette du Canal vous propose deux parcours pour découvrir la nature dans le 10^e.

1^{er} parcours :

environ deux heures

À partir de la place Stalingrad, longez le chemin de pavés gris et atypiques du quai de Jemmapes, le long du canal Saint-Martin. Ce chemin est bordé de platanes à feuilles d'érable (*platanus x acerifolia*) qui fleurissent dès le mois de mai. Faites alors un léger détour par la place du Colonel-Fabien, ombragée et rafraîchie par des platanes, déjà bien âgés. Prenez la rue Albert-Camus dans laquelle vous pourrez observer des cerisiers à fleurs japonais, et qui vous conduit tout droit à un jardin d'enfants, aux couleurs avenantes et mis à la disposition des parents et des plus jeunes. Juste à côté, un terrain d'entraînement sportif très impressionnant par ses dimensions. Retournez ensuite par la rue des Écluses-Saint-Martin, jusqu'au canal. En amont, on découvre le square Eugène-Varlin. Des bancs vous attendent sur un sol recouvert de sable fin, desquels vous aurez tout le loisir d'observer l'ossature d'une écluse, ses mécanismes et d'apprécier la beauté d'un tel spectacle.

À l'ombre de toute l'excitation du canal, des plaisanciers, des visiteurs qui se promènent et des sportifs à rollers ou à vélos, vous pourrez trouver refuge en famille dans un petit square bien caché. Pour cela, prenez la rue Eugène-Varlin, ensuite la première à



gauche et trouvez au bout de la rue une petite aire calme et paisible.

L'avenue de Verdun est très belle, de par l'alignement sur toute sa longueur de magnolias. Vous y trouverez une entrée sur le

jardin Villemin. Ouvert au public depuis 1977, sur une surface de 19 600 mètres carrés, ce jardin vous permettra de regarder des noisetiers, des hêtres, un frêne, un mûrier et bien d'autres types de végétation. Profitez d'un jour de

Le pigeon fait monter la pression !

Corps rond, ailes étroites et pointues, petite tête et bec court, sur nos toits ou à l'abri du vent, voilà que le pigeon a conquis nos villes il y a plus d'un siècle maintenant. Parfois adulé, comme à Venise sur la place Saint-Marc connue pour ses pigeons apprivoisés, ou rejeté voire éliminé, le pigeon reste l'oiseau le plus répandu en milieu urbain. Aujourd'hui dans notre capitale, le biset (pigeon des villes) est l'ennemi numéro 1 des lieux publics, parcs et autres monuments historiques. Le pigeon sait faire monter la pression...

Cette boule de plume a été apportée par les premiers colons d'Europe. Le pigeon transporte dans ses bagages (car il est très voyageur !) une maladie appelée ornithose (transmissible à l'homme), ou encore engendre chez l'être humain des pneumonies, de l'asthme allergique, sans parler des tiques. Autant de méfaits qui font que les pigeons ne sont pas les bienvenus sur nos fenêtres. Mais qu'en est-il des dégradations et salissures sur les façades des bâtiments privés et publics, des monuments ou bien encore de ces pigeons « squatters » d'immeubles et de locaux inoccupés ?

Entre obsession, baisse de la tolérance des citadins ou réel reflet de notre société, le pigeon dérange.

La présence de ce volatile devient préoccupante. Bruits, excréments, dégradations de pierres et végétaux, maladie : un vrai tableau apocalyptique. Mais ne nous emportons pas. Les études sanitaires des pigeons viennent d'être conduites avec

l'école vétérinaire de Maison-Alfort : les maladies ne sont transmissibles à l'homme qu'en théorie. Voilà un point qui rassure.

Néanmoins, que faut-il faire pour combattre ces « envahisseurs » venus du ciel ? De toute évidence, ne pas nourrir les pigeons (attention aux amendes possibles ; environ 460 •), les éloigner des habitations et autres bâtiments, tendre des filets de protection, tenir les poubelles fermées, installer des tiges métalliques ou encore fabriquer ou acheter des pièges du type cage. Bref, être un vrai MacGyver du biset.

Depuis le mardi 4 mars 2003, les pigeons de la capitale sont heureux car un pigeonnier a été installé au square Vercingétorix (14^e) en présence de Bertrand Delanoë. La vie de nos pigeons tend-elle vers une amélioration ? Ce qui est sûr, c'est que le biset coûte cher. Dans le cas d'une protection d'immeuble dans son ensemble, la pose d'un filet revient à 500 ou 600 • pour un petit immeuble. Plus discret mais plus onéreux, les picots protègent

nos façades. Pour équiper la même petite cour, il faut compter environ 1 000 • (parfois plus).

Les populations de pigeons risquent de ne pas rester indéfiniment dans la capitale, la relève serait prise par les palombes, les pies, les mouettes de notre canal Saint-Martin, ce qui changerait les données du problème dans un futur proche ou lointain. Le temps de mettre du vieux pain sur nos balcons pour attirer moineaux et pigeons est révolu.

Marie Lanfranchi



Volatiles vus par un Renard :

« Il ne sauraient tenir en place et les voyages ne les forment point. Ils restent toute la vie un peu niais. Ils s'obstinent à croire qu'on fait les enfants par le bec. »

Jules Renard,
« Histoires naturelles »



Photo : Jean Marandon

Eux et moi

Je me souviens que le premier était énorme, aussi sidéré que moi sous la lumière électrique. Je l'ai fait prisonnier et l'ai jeté dans la rue.

Depuis, ils me sont devenus familiers, nos pas se croisaient à la cuisine. La tartine suspendue au-dessus du café, j'en vis un autre s'extirper de derrière un livre. À mon échelle, son corps semblait immobile sur un vague mouvement de pattes. Ses antennes vibrantes balayaient devant lui. Seul leur grand nombre expliquait une telle témérité. Ils étaient dans la place. L'inconscient sur pattes paya l'angoisse qu'il avait fait naître : je l'ébouillantai dans la baignoire et il disparut dans le conduit. Je les imaginais : la nuit, le jour, avec cette vélocité patiente à explorer chaque pouce de mon appartement. À pondre ici et là... Ce tout bébé insecte qui explorait ingénument ma table de travail, c'en était un lui aussi ? Je lui offris de résider dans un verre à moutarde avec quelques feuilles de salade et miettes de saucisson. Le voir grandir, devenir ce magnifique insecte doré, annelé, aux antennes perpétuellement en mouvement... Mais la lumière électrique le rendait nerveux et je l'ai relâché dans une poubelle du quartier.

La population de mon appartement allait croissant. Je répugnais à réagir. Pourquoi ne repartiraient-ils pas un jour comme ils étaient venus ? Les écraser, les brûler ? En tuer un et en voir apparaître dix ? Le miracle

fut chimique, la traque impitoyable. Armée d'une bombe je déplaçais chaque meuble. Sous la projection, les bestioles se retournaient, gigotaient quelques instants puis se recroquevillaient jusqu'à ne plus bouger. C'était délicieusement facile...

Oui, mais... Ils sont revenus, les coriaces, succombant déjà moins vite sous le jet meurtrier... Aujourd'hui je ne suis pas certaine de savoir qui fera déménager l'autre, moi ou les cafards.

Anne-Marie Couic



Les muses à six pattes...

Le cafard :

« Noir et collé comme un trou de serrure »

Jules Renard

« *Histoires naturelles* »

« Comment les horreurs comme les cafards poilus font-ils pour se reproduire ? Ils arrivent à se trouver séduisant ? »

Dans Calvin et Hobbes

« *Complètement surbookés* » de Bill Watterson

« Déblatterer : parler beaucoup pour chasser le cafard »

Jean-Loup Chiflet,

« *Le cafard laqué* »

Espace vert ou station de métro

Entre Villemin,, Alban-Satragne, Saint-Laurent, Récollets ou bien Valmy et Eugène-Varlin... Dame Nature a déposé sa petite graine dans notre arrondissement. Les espaces verts que nous « squattons » les jours de nos RTT sont implantés aux quatre coins du 10^e et pourtant cela n'est pas suffisant. Dès que le soleil fait son apparition, les parcs et jardins s'apparentent à nos rames de métro aux moments de « rush ». Mais, de tout évidence, ces espaces verts font partie de l'identité du quartier...

Paris, c'est la ville « aux quatre cents jardins ». Le 10^e, c'est onze squares principaux. C'est au jardin Villemin que je me suis laissée porter au gré du vent pour recueillir vos impressions, vos avis sur l'implantation des espaces verts dans notre arrondissement. Ici, la priorité est donnée aux enfants, mais aussi aux adultes ou aux amoureux qui ont déjà gravés leurs initiales sur les bancs publics (ah, « les amoureux qui s'écotent sur les bancs publics, bancs publics »...!). D'ailleurs, lorsque je flâne entre les allées du jardin, c'est devant un couple d'une vingtaine d'années que je m'arrête : Youssef et Aïcha. « C'est au jardin Villemin que nous avons échangé notre premier baiser. Ici, c'est un peu le lieu où nous nous ressourçons. Loin de la circulation, loin des bâtiments, ce coin de nature permet de nous détendre et d'évacuer le stress du quotidien » explique Youssef. « C'est vrai que dans la capitale, un arrondissement sans espace vert semble vide. Dans le 10^e, on a la chance d'avoir le canal Saint-Martin et des squares. Tout cela est très agréable notamment quand les beaux jours arrivent » ajoute Aïcha.

En effet, les beaux jours arrivent, les arbres bourgeonnent et les parcs sont bondés. Problème d'organisation ou d'aménagement ? Les adeptes de la « pelouse » sont les premiers à revendiquer un agrandissement des espaces verts. C'est en effet

envahie. Vous êtes témoins des conversations d'autrui, les ballons des gosses vous roulent dessus, les chiens viennent sur votre serviette et là le square perd tout son charme », témoigne Mathieu. « Je pense que le problème dans le 10^e, c'est que les

squares sont présents, bien entretenus certes, mais que les habitants du quartier se dirigent la plupart du temps vers les parcs principaux c'est à dire les plus accueillants, d'où la ruée dès l'apparition des beaux jours » confie Hervé.

Les jardins du 10^e sont entretenus ; des projets de rénovation sont envisagés pour 2004-2005. Mais la réalité montre que certains squares de notre arrondissement restent secs et peu attrayants.

Les squares, principaux jardins publics du 10^e, parfois trop bruyants ou surpeuplés, sont avant tout des lieux de rencontres où la nature humaine se mêle à la vie végétale. Ici, les habitants du quartier viennent avec une idée commune : ne faire qu'un avec Dame Nature.



la préoccupation de Mathieu, étudiant en lettres, qui aime s'allonger sur l'herbe et s'évader face au ciel bleu. « C'est bien beau d'apporter sa serviette, de l'étaler sur la pelouse, d'être avec ses potes et de refaire le monde, mais quand des dizaines de groupes ont eu la même idée que vous, la pelouse est alors

Marie Lanfranchi

Le tribunal des paysans parisiens

Cré vingt dieux ! c'est y donc vrai qu'y a une section des agricoles chez les prud'es ! Normalement qu'c'est les femmes qui l' sont, là, qu'c'est les prud'hommes. Y a pas, dans la capitale, les bon'hommes, ça pousse pas avec l'engrais que j'te mets dans ma terre.

Ce pourrait être une énigme : « au conseil des prud'hommes, il faut s'éloigner du sol pour s'en rapprocher ». Au rez-de-chaussée, les référés, au premier la section des cadres, au second, le commerce, au troisième l'industrie et au quatrième... l'agriculture !

On savait que ce n'étaient que des bureaucrates parisiens qui portaient le mérite agricole à la boutonnière, mais une section de l'agriculture coincée entre le macadam, le béton et le verre, ça fait a priori coincer les méninges.

Cela dit, il n'y a pas de quoi s'affoler. Les sections des trois premiers étages traitent des

milliers d'affaires par an. Celle qui nous intéresse n'en juge qu'une dizaine en moyenne. On pourrait accuser les juges d'être des planqués, mais ce sont des bénévoles.

Comme les prud'hommes ne s'occupent que des affaires privées, on abandonne immédiatement tout lien avec les apiculteurs du jardin du Luxembourg ou avec les viticulteurs de la butte Montmartre. On oublie aussi les pêcheurs d'eau douce du canal Saint-Martin, puisqu'ils considèrent que zigouiller des poissons enrichit leur temps libre.

Sont concernées des entreprises privées qui s'occupent de

l'entretien des parcs et jardins, des paysagistes, certaines sociétés de courses de chevaux, les coopératives agricoles qui ont leur siège social à Paris, la Mutualité agricole, et le Crédit agricole.

On est déçu. Pas l'ombre d'un agriculteur venant se défendre contre les accusations d'un saisonnier. Pourtant, il arrive que des vendeurs de poissons, comme ceux qui sont sur les quais, se retrouvent sur les bancs de cette section. Mais c'est parce qu'ils « élèvent » (ce qui veut dire qu'ils produisent) et vendent. Leur activité est à cheval sur les secteurs primaire et tertiaire.

Attention ! Quand on jette une patate dans l'œil de son chéri, ça n'intéresse ni la section de l'agriculture, ni les prud'hommes. Le tribunal concerné, c'est celui de l'île de la Cité. Et le pénal, ça peut finir à la Santé. Mais pas celle que l'on protège en mangeant bio.

Allez, encore une info : la préfecture de Paris comme toutes les autres de France donne la date d'ouverture et de fermeture de la chasse. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas pour canarder tout ce qui bouge, par exemple les chiens et les enfants. L'autorisation préfectorale permet aux boucheries parisiennes de vendre du gibier pendant cette période. Quand la chasse est fermée, c'est interdit. Par contre, rien n'interdit de manger sa main. Aïe !



Comment peut-on s'imaginer, en voyant une façade aussi high-tech, que la terre garde encore ses droits ?

Benoît Pastisson

La nature des rues du 10^e

Que n'avons nous, comme dans le 11^e arrondissement, une rue du « Chemin vert » qui marque l'identité toponymique du lieu avec la nature aujourd'hui disparue. Dans le 10^e, nous nous contenterons d'évoquer quelques noms de rues parfois vaguement significatifs d'un lien ayant existé avec un paysage champêtre !

Rue du Buisson-Saint-Louis

Ce vieux chemin qui menait à la butte Chaumont a été transformé à la fin du XVIII^e siècle en une petite rue qui s'appelait la ruelle des Cavées et ensuite la rue des Moulins.

Son nouveau nom est dû à sa position champêtre et au voisinage de l'hôpital Saint-Louis.

Rue du Chalet

Respirons un petit air de montagne alpine avec ce nom donné à la rue à cause d'une maisonnette-chalet en bois qui s'y trouvait.

Rue de la Grange-aux-Belles

Difficile de connaître avec certitude les origines du nom. Plusieurs hypothèses sont émises :

– peut-être une maison dite de tolérance ;

– éventuellement un dépôt de pelles par la voirie dont le nom s'est déformé avec le temps ;

– un rappel de l'ancienne mesure pour le bois mort ;

– dernière hypothèse : une ferme située à l'emplacement de la rue, occupée par un fermier qui n'avait que des filles ; trois, paraît-il et très belles.

Rue du Château-d'Eau

En partie construite au-dessus du grand égout, la rue du Château-d'Eau doit son nom au voisinage de la place du Château-d'Eau et à la fontaine aux lions qui l'ornait et d'où jaillissait l'eau vive à la grande joie des Parisiens ; elle est devenue la place de la République en 1879, la symbolique statue de la République a alors détrôné la Fontaine aux lions déplacée depuis à la halle de la Villette.

Cité du Vauxhall

Cette rue se trouve sur l'emplacement d'un grand jardin public disparu : Le Vauxhall d'Été qui offrait de nombreuses attractions de plein air aux Parisiens.

Passage du Marché

Comment ne pas penser aux denrées fraîches de nos maraîchers qui arrivaient par ce passage au marché Saint-Martin ?

Rue de l'Aqueduc

Rue construite entre 1872 et 1883, juste au-dessous de l'aqueduc qui amenait à Paris, depuis 1825, les eaux du canal de l'Ourcq.

Rue des Marais

Vestige de la rue des Marais-du-Temple qui reliait en 1652 les rues du Faubourg-du-Temple et du Faubourg-Saint-Martin. Son nom vient bien évidemment des marais qui l'entouraient, elle porte aujourd'hui le nom du député Albert Thomas (1872-1932). Seul le passage des Marais garde encore le souvenir de la nature marécageuse du lieu.

La Ferme-Saint-Lazare (cour et passage)

Nom directement hérité du clos et de la maison Saint-Lazare, bâtiment parmi les plus anciens du 10^e et de Paris, ce sont ses moines qui entreprirent la « colonisation » des vastes espaces incultes et malsains de Saint-



1845 Paris - Rue de la Grange-aux-Belles (20^e arr^t)

P. F.
Paris

Collection Jeanne Christophe

Lazare pour les transformer en riches lieux de culture. Ce lieu est hautement historique, car c'est le point de départ de la Révolution, la veille du 14 juillet 1789.

Rue de Paradis

Anciennement, une partie du bucolique grand-chemin qui reliait la maison Saint-Lazare au Roule ; ce chemin s'appelait Saint-Lazare en 1643. Le premier nom, non daté, que nous avons pu retrouver s'appelait Paradis, à cause certainement d'un lieu-dit et peut-être à cause de sa proximité avec la rue d'Enfer (aujourd'hui rue Bleue). Ce chemin changera de nom pour devenir successivement Pas-des-Filles-Dieu et ensuite Paradis-Poissonnière à partir de 1659. En 1740, c'était encore un chemin qui passait à côté du Clos Saint-Lazare et qui cheminait à travers champs.

Rue des Petites-Écuries (cour et passage)

Pas vraiment de rapport avec la nature, en dehors du fait que ces anciennes Petites Écuries royales étaient partiellement entourées de champs. Au XVIII^e siècle se trouvaient là les petites écuries royales (cheval-légers, chevaux de garde et de petits carrosses). Auparavant, Ninon de Lenclos y avait une maison de campagne, très fréquentée par les philosophes et les libres penseurs. Des soirées légères y avaient été organisées ; Voltaire aurait connu à cet endroit ses premiers amours.

Rue du Faubourg-Poissonnière

Anciennement « chemin de la marée » qui conduisait aux Halles les produits frais de la mer directement des postes du Nord de la France, c'était alors une route bordée de jardins, champs, vignes

et aux abords de Paris, de guinguettes.

Avenue Parmentier



Collection Jeannine Christophe

Ici, faisons un petit clin d'œil à Auguste Parmentier qui introduisit et développa en France – et non sur cette avenue ! – la culture de la pomme de terre.

Rue des Écluses-Saint-Martin

Comment ne pas entendre le bouillonnement de l'eau frappant les écluses du canal en descendant cette rue qui y mène.

Boulevard de la Villette

Son nom vient du fait qu'il longeait la commune de la Villette. C'était la continuité du mur des fermiers généraux et anciennement le chemin de ronde.

Il s'est appelé jusqu'en 1860 « Boulevard de la Chopinette », en raison de la « chopine » gros vin rouge que l'on buvait sans payer de droits dans les nombreuses tavernes et bistrotts campagnards hors du mur d'octroi. Puis l'eau a remplacé le vin puisque c'est sur ce boulevard que fut posée une des premières fontaines Wallace en septembre 1871, offertes par Sir Richard Wallace à la Ville de Paris, pour donner à boire gratuitement aux Parisiens, après avoir assisté à la triste scène d'un cafetier qui refusa

un peu d'eau à un mendiant qui avait soif. Ces fontaines, classées maintenant, sont de véritables œuvres d'art, sculptées par Charles-Auguste Lebourg et fondues par Barbezat.

Nous ne pouvons citer dans ce petit inventaire les nombreuses rues du 10^e qui portent le nom du propriétaire d'un « terrain » qui fut peut-être en son temps champêtre, paysagé, agricole ; on peut toujours rêver quand le noir bitume a remplacé la verte nature !

*Alain Jouffroy &
Jeannine Christophe*



Collection Jeannine Christophe

Expos

Salon des artistes du 10^e

Le salon annuel de l'association des artistes du 10^e arrondissement se tiendra dans le hall d'honneur de la Mairie. Regroupant chaque année quelque 150 artistes du 10^e et d'ailleurs, cette édition du salon aura comme invité d'honneur Alain Bonnefoit.

Séances d'illustrations et de dédicaces des catalogues : dimanche 18 et samedi 24 mai de 14h30 à 19h

Du 5 au 24 mai

Musiques

À l'Archipel

Jazz

Les mardis Jazz de l'Archipel, proposés par Niels Lan Doky, pianiste et compositeur danois reconnu, qui est installé à Paris.

Mardi 3 juin

Niels Lan Doky (piano)
Pierre Boussagnet (basse)
Karl Jannuska (batterie)
Reprises de standards du jazz et chansons françaises, espagnoles et italiennes.

Mardi 1^{er} juillet

Niels Lan Doky (piano)
François Moutin (basse)
Jeff Boudreaux (batterie)

Compositions originales de Niels Lan Doky et reprises instrumentales.

Chaque premier mardi du mois à 21 h.

Tarifs : 15 €, 12 • (réduit), 9,5 • (-12ans)

Soirées cabaret

Valérie Mishler chante
Bernard Dimey.

Au programme, quelques grands classiques du genre, tels *La femme du marin*, *J'aimerais tant savoir*, *Frédo*, *Le cul de ma sœur*, *Adieu pour un artiste...* et quelques animaux du bestiaire de Dimey.

Valérie Mischler, voix et Catherine Bedez, piano
Tarifs : 15• et 10• (réduit)

Lundi 26 mai à 20h30
Dimanche 1^{er} juin à 17h
Lundi 2 juin à 20h30

Musique classique et jazz

Les rencontres de musiciennes à Ouessant jettent l'ancre à l'Archipel

Lydia Jardon, directrice artistique

Le Quatuor Psophos (Felix Mendelssohn)
Françoise Tillard, piano (Fanny Mendelssohn)
Déborah Tanguy Trio (jazz)

Lydia Jardon, piano (Schumann)
Soirée présentée par Alain Cochard, critique musical dans la revue Diapason
Récitante : Anne-Charlotte Rémond, productrice à France-Musiques.

Jeudi 5 juin à 20h30

Classique

Les **mardis-découvertes** Série de concerts proposés par France Pennetier pour découvrir de jeunes talents

« Aimez-vous Brahms ? » Avec Jean Teitgen, basse et la participation de jeunes musiciens du Conservatoire supérieur de Paris.

Mardi 20 mai à 20h30

Programme complet : www.larchipel.net

L'Archipel,
17, bd de Strasbourg
75010



Algérie

À l'Espace Jemmapes, dans le cadre de l'année de l'Algérie, un programme *L'Algérie, toutes voiles dehors* est présenté du 2 avril au 25 mai, avec une programmation de musiques, d'humour et de théâtre. C'est malheureusement bientôt fini, mais vous pouvez encore aller entendre :

M.B.S. (Rap)
le 20 mai à 20h30

Mamia Chérif (jazz)
les 21 et 22 mai à 20h30

Programme complet : www.crl10.com

Espace Jemmapes,
116, quai de Jemmapes
75010



Festival

Printemps des rues

Samedi 24 mai

De 19h à 24h, chapiteau square Villemin : pot d'ouverture, musique.

De 21h à 24h, illumination du canal, des ponts et des écluses par la C^{ie} Carabosse, spectacles déambulatoires.

Dimanche 25 mai

12h : pique-nique en fanfare sur les bords du canal St Martin (face au Point P).

de 14h à 20h, spectacles de rues, fanfares, etc.

de 21h à 24h, clôture du festival sous le chapiteau, concerts.

Programme détaillé : www.printempsdesrues.com

Découverte



Visite d'immeuble

L'association Histoire & Vies du 10^e vous invite à découvrir, avec Jean-Jacques Antoine et Michel Tiard « l'Histoire et la Vie », d'un immeuble datant des années 1790, sis au 3, rue René-Boulanger / 4, bd St-Martin et à parcourir cette rue si riche en souvenirs historiques.

**Samedi 24 mai
à 14 h 30**

Rendez-vous au 3, rue René-Boulanger, 75010 Paris
Métro : Bonsergent ou République
Participation : 5 •
(3 • pour les adhérents)

Le point de vue de La Gazette

Revoilà le gai printemps et il semble que les grands engagements associatifs de l'automne pour une utilisation raisonnée des abords du canal soient passés à la trappe !

Le festival Printemps des rues organise donc, en partenariat avec l'association Canal, un événement festif et musical sur tout le week-end des 24 et 25 mai. Les riverains auront la chance d'avoir une fois de plus de la musique (les seuls amplificateurs seront-ils les oreilles ?) dans le square Villemin et alentour, de 19 h à 24 h, samedi et dimanche (*La Gazette* se demandait dans le n° 32 si on atteindrait minuit en 2004, on y est dès 2003, l'associatif faisant ce jour finalement mieux que le supposé marchand). L'an dernier, l'association Canal s'était violemment élevée contre ce type d'événements, militant même pour une charte d'utilisation du canal, afin d'éviter la surchauffe. Si c'est pour renchérir et rajouter une manifestation à la liste, on ne comprend plus très bien.

JM Berthier



Artéfacts urbains

Suite à notre article du numéro précédent, nous avons reçu un abondant courrier de nos lecteurs. Il a fallu trier parmi la quantité de photos de poteaux télégraphiques, d'enseignes commerciales, de panneaux de signalisation, de bardeaux de chantier, etc. Mais dans ce lot, il y avait quand même la lettre de Roger Dalzass. Nous vous la livrons (un peu expurgée sur les conseils de nos avocats) :

Messieurs,
Lecteur assidu de votre journal depuis ses débuts, j'ai lu avec attention l'article de votre dernier numéro, sur ces petites chiures de mouches illustrant nos murs du dixième [...].

Tant qu'à parler des choses, il serait bon de ne pas passer sous silence des traces évidentes, qui sont là depuis des lustres. Sans doute que la rue d'Alsace est maintenant ignorée de vos reporters amateurs [...]. Je signale donc à votre étourdi qu'un petit Pacman – c'est comme cela que mon fils l'appelle, ce qui est curieux, car ce n'est pas de son âge, moi j'y vois plutôt une pieuvre, vous savez, comme dans Peter Pan – trône depuis plusieurs années sur le fronton de l'escalier de la rue d'Alsace.

[...], moi qui suis passionné de cinéma et de séries télévisées, je ne manque pas de rechercher, chaque fois que je tombe sur une scène filmée sur cet escalier, si la caméra n'a pas par hasard enregistré ce tableau.

Imaginez Leonardo Di Caprio, quand il jouait Rimbaud et qu'il a gravi dans une scène du film cet escalier si photogénique, ayant ce visuel au-dessus de la tête.

(Mais j'ai regardé attentivement ce film, et je ne l'ai pas vu. Le chef opérateur devait connaître son métier).

Espérant que vous creuserez à l'avenir un peu plus vos sujets,

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Roger Dalzass

Pétition

On a parfois tendance à l'oublier, mais La Gazette du Canal s'est toujours voulu un journal militant caractérisé par son sérieux, son sens des réalités et ses revendications pragmatiques.

C'est pourquoi, pour répondre aux nombreux lecteurs qui nous ont suggéré cette action, nous avons immédiatement décidé de nous lancer dans ce nouveau combat :

Nous pétitionnaires ayant ci soussigné, exigeons que les bois de Boulogne et de Vincennes soient intégralement déplacés dans le 10^e, sans autre forme de procès !

Nom	Adresse	Signature

Cette pétition est placée sous le signe du Bonzaï

Ne jeter ni sur la voie publique, ni dans le canal, ni dans les jardins publics.

(Photocopiez, recopiez ou découpez ce coupon)

Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !

Nom : Prénom :

Adresse N° : Rue :

..... Courriel :

Code postal : Ville : Tél. (facultatif) :

(un an : 4 numéros).

(abonnement simple : 6 •, abonnement de soutien : à partir de 10 •)

chèque à l'ordre de « *La Gazette du Canal* » - CCP 24 368 43 Y

LA GAZETTE DU CANAL 16, rue des Deux-Gares 75010 Paris